



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.560/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

15 mai 2023
Original : anglais

20^e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

Marseille, France, 14-16 juin 2023

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et après consultation des membres du Comité de pilotage de la CMDD, la 20^e réunion de la CMDD se déroulera du 14 au 16 juin 2023.
2. La France a généreusement proposé d'accueillir la réunion dans la ville de Marseille.
3. Des services d'interprétation simultanée en anglais et en français seront fournis lors des sessions plénières. Les documents de travail seront disponibles en anglais et en français. Les participants sont invités à les télécharger sur leur ordinateur avant les sessions.
4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire (document UNEP/MED WG.560/1) ont été préparées par le Secrétariat pour faciliter les délibérations de la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la séance

5. La réunion sera ouverte le mercredi 14 juin 2023 à 10 h 00 par M. Mitja Bricelj, Président de la CMDD. Après un discours de bienvenue de M. Hervé Berville, Secrétaire d'État français chargé de la Mer, du Président de la Région Sud (à confirmer) et du Maire de Marseille (à confirmer), la Coordinatrice du Secrétariat du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone prononcera également une allocution d'ouverture.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

- a) *Élection du Comité de pilotage*
- b) *Adoption de l'ordre du jour provisoire*
- c) *Organisation des travaux*

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.560/1 Ordre du jour provisoire UNEP/MED WG.560/2 Ordre du jour provisoire annoté UNEP/MED WG.560/Inf.1 Liste provisoire des documents UNEP/MED WG.560/Inf.2 Liste provisoire des participants
--	--

6. Le règlement intérieur de la CMDD s'appliquera.
7. Les participants à la réunion éliront le Comité de pilotage de la CMDD qui, conformément à l'article 17, se compose d'un Président, de cinq vice-présidents et d'un rapporteur, répartis de manière géographiquement équilibrée, et comprend quatre membres représentant les Parties contractantes, dont le Président ex officio du Bureau des Parties contractantes, et trois représentants des six groupes prévus par le mandat de la CMDD.
8. Les participants à la réunion seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire figurant dans le document de travail UNEP/MED WG.560/1, qui est annoté dans le présent document.
9. Il est prévu que la CMDD examine tous les points de l'ordre du jour au cours de ses trois jours de réunion, y compris l'adoption de conclusions et de recommandations. La clôture de la réunion est programmée pour le vendredi 16 juin 2021 à 18 h 00.
10. Le rapport de la 20^e réunion de la CMDD sera distribué aux membres de la CMDD pour qu'ils en prennent connaissance, fassent part de leurs commentaires et l'approuvent par voie électronique.

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport de la Coordonnatrice sur les activités de développement durable pour la période juin 2021 - mai 2023

Documents de travail, d'information et de référence	UNEP/MED WG.560/3	Rapport sur les progrès réalisés pour la période juin 2021 - mai 2023 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.560/Inf.4	Mise à jour sur les initiatives phares et les activités de mise en œuvre de la SMDD
	Rapport de la 19 ^e réunion de la CMDD https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/6067/16ig22_28_fre.pdf	
	Rapport de la 23 ^e réunion du Comité de pilotage de la CMDD https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/40222/22wg523_4_fre.pdf	
	Rapport de la 24 ^e réunion du Comité de pilotage de la CMDD (en anglais) https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/41295/22wg542_4_eng.pdf	

11. Le Secrétariat présentera les progrès des activités liées à la CMDD et à la SMDD depuis la 19^e réunion de la CMDD (visioconférence, 7-9 juin 2021), qui sont détaillés dans le document UNEP/MED WG.560/3.

12. Les membres de la CMDD seront invités à rendre compte des efforts qu'ils ont déployés pour appuyer la mise en œuvre de la SMDD et les travaux de la CMDD et à commenter le rapport sur les progrès accomplis.

Point 4 de l'ordre du jour : mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)

a) Initiatives phares de la SMDD

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.560/3	Rapport sur les progrès réalisés pour la période juin 2021 - mai 2023 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.560/Inf.4	Mise à jour sur les initiatives phares et les activités de mise en œuvre de la SMDD

13. Après une brève présentation du Secrétariat sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des initiatives phares de la SMDD, les membres et partenaires de la CMDD qui ont dirigé ces initiatives ou appuyé leur mise en œuvre seront invités à énumérer brièvement les principales réalisations, les défis et les perspectives ; une discussion suivra ces présentations.

b) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.560/3	Rapport sur les progrès réalisés pour la période juin 2021 - mai 2023 et questions spécifiques
	UNEP/MED WG.560/Inf.3	Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et indicateurs sur la CPD

14. Le Secrétariat (Plan Bleu et CAR/CPD) présentera la section I du document UNEP/MED WG.560/3 détaillant le travail accompli et les perspectives de renforcement du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et de l'Observatoire régional de l'environnement et du développement. La CMDD sera invitée à formuler des commentaires, le cas échéant.

c) Mise à jour de la SMDD : procédure et justification

Documents de travail et de référence	UNEP/MED WG.560/3 Vers un développement durable des énergies marines renouvelables en Méditerranée (en anglais) : https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/06/Report-on-Blue-Energy-in-the-Med_EN.pdf	Rapport sur les progrès réalisés pour la période juin 2021 - mai 2023 et questions spécifiques
---	---	--

15. Le Secrétariat présentera la section III du document UNEP/MED WG.560/3, qui fournit des informations générales sur la procédure et les motifs qui sous-tendent la mise à jour de la SMDD, y compris une proposition d'évaluation et d'examen de la SMDD à l'égard de laquelle la CMDD devra formuler des commentaires en vue de sa finalisation et de sa soumission à la réunion des points focaux du PAM et à la CdP 23.

Point 5 de l'ordre du jour : étude prospective MED 2050

Documents de travail, d'information et de référence	UNEP/MED WG.560/3 UNEP/MED WG.560/4 Med 2050 - Module 1. Le socle prospectif - rapport préliminaire https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/05/MODULE-1-Med-med2050_-FR.pdf	Rapport sur les progrès réalisés pour la période juin 2021 - mai 2023 et questions spécifiques Résultats de l'étude prospective MED 2050
--	--	---

a) Présentation de l'étude prospective MED 2050

16. Le Secrétariat (CAR/Plan Bleu) présentera le document UNEP/MED WG.560/4 relatif aux résultats de l'étude prospective MED 2050. Ce document comprend une description de la méthode appliquée, un calendrier, un résumé de chacun des six scénarios, des tableaux complémentaires et une présentation. La CMDD est tenue de formuler des observations et des suggestions sur : a) la proposition de méthodologie et de calendrier concernant l'élaboration des chemins de transition ; b) les possibilités de diffusion et de débat avant et après la CdP23 ; et c) les discussions visant à déterminer les moyens requis pour mettre la région méditerranéenne sur la voie du développement durable.

b) Résultats de l'atelier « Commission des jeunes pour le futur de la Méditerranée » organisé dans le cadre de MED 2050

17. Le Secrétariat (CAR/Plan Bleu) présentera les résultats de l'atelier « Commission des jeunes pour le futur de la Méditerranée » organisé dans le cadre de MED 2050. Les représentants de réseaux de jeunes partageront leurs points de vue sur l'étude prospective MED 2050.

Point 6 de l'ordre du jour : table ronde/groupe de discussion : l'économie bleue durable en Méditerranée dans le contexte des derniers engagements mondiaux et régionaux pertinents

Document de travail	UNEP/MED WG.560/3	Rapport sur les progrès réalisés pour la période juin 2021 - mai 2023 et questions spécifiques
	État des lieux du tourisme en Méditerranée	
	https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/11/FR_VF_stateoftourism_PLANBLEU.pdf	
	Une économie bleue circulaire pour la Méditerranée : pratiques actuelles et opportunités (MedWaves) (en anglais)	
	https://www.medwaves-centre.org/wp-content/uploads/2022/06/A-Circular-Blue-Economy-for-the-Mediterranean-SwitchMed.pdf	

18. La table ronde/le groupe de discussion sur le thème « La voie à suivre pour une économie bleue durable en Méditerranée » se compose de deux sessions consécutives. La séance sera ouverte par M. Karim AMELLAL, Ambassadeur et délégué interministériel à la Méditerranée du gouvernement français, et la Coordinatrice du PAM. Elle sera animée par M^{me} Sophie-Dorothée DURON, Cheffe du service Espaces maritimes et littoraux -DGAMPA

19. Le premier groupe de discussion dressera l'état des lieux de l'économie bleue durable en Méditerranée, en abordant le rôle des mers régionales dans la mise en œuvre des nouveaux engagements mondiaux (le Traité BBNJ, le Traité sur le plastique et le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020), le financement de l'économie bleue durable en Méditerranée et les investissements connexes et la mise en œuvre au niveau infrarégional (la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne/EUSAIR : plan d'urgence infrarégional, la gestion intégrée des zones côtières et la planification de l'espace marin, les aires marines protégées et le nexus alimentation-énergie-eau-sécurité climatique).

20. Le deuxième groupe de discussion examinera les meilleures pratiques permettant de promouvoir l'économie bleue durable. Les participants partageront leur expérience des questions liées : au développement de la planification de l'espace marin en Méditerranée comme une nécessité de concilier le développement durable de l'économie maritime et la préservation des ressources issues de la biodiversité et des services rendus par l'océan ; au tourisme durable dans l'après-COVID ; au nexus alimentation-énergie-eau-sécurité climatique ; à l'écologisation du transport maritime ; à l'avantage d'associer l'économie bleue durable aux aires marines protégées ; et au point de vue de la jeunesse sur l'économie bleue.

21. Les participants à la réunion devront formuler des commentaires et contribuer aux discussions, le cas échéant.

22. Les résultats des débats peuvent constituer les premiers éléments que la CMDD utilisera pour alimenter les discussions pertinentes lors de la 23^e réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (CdP 23) (Portoroz, Slovénie, décembre 2023) et dans le cadre de la préparation de la déclaration ministérielle connexe.

Point 7 de l'ordre du jour : considérations liées à la durabilité dans le programme de travail du PNUE/PAM pour 2024-2025

Document s de travail et de référence	UNEP/MED WG.560/5	considérations liées à la durabilité dans le programme de travail du PNUE/PAM pour 2024-2025
	Lignes directrices pour la durabilité des croisières et de la navigation de plaisance dans la région méditerranéenne	
	https://planbleu.org/wp-content/uploads/2022/04/Guidelines_planbleu_Finale_FR.pdf	

23. Le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.560/5 pour susciter des discussions au sein de la CMDD sur l'intégration des considérations liées à la durabilité dans le système PNUE/PAM-Convention de Barcelone.

24. La CMDD devra donner son avis sur l'intégralité du projet de programme de travail du PNUE/PAM pour 2024-2025.

Point 8 de l'ordre du jour : contributions de la 20^e réunion de la CMDD en vue de la CdP 23

Document de travail	UNEP/MED WG.560/5	Intégration des considérations liées à la durabilité dans le système PNUE/PAM-Convention de Barcelone
--------------------------------	-------------------	---

25. Le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.560/5. Ce point de l'ordre du jour marquera le début des consultations sur le projet de déclaration ministérielle de la CdP 23 : la CMDD devra faciliter la sélection des questions pertinentes en vue de la session ministérielle de la CdP 23 et de l'adoption de la déclaration qui en résultera.

Point 9 de l'ordre du jour : toute autre question, y compris la date et le lieu de la prochaine réunion de la CMDD

26. La CMDD devra décider de la date, du lieu et de l'ordre du jour de sa 21^e réunion, qui devrait se tenir en mai/juin 2025.

27. Les participants réfléchiront à d'autres questions qui pourraient être soulevées.

Point 10 de l'ordre du jour : conclusions et recommandations

28. Le rapporteur soumettra pour adoption une série de conclusions qui résulteront des discussions menées au titre de tous les points de l'ordre du jour.

29. Le rapport de la réunion sera distribué aux membres de la CMDD à un stade ultérieur pour adoption.

La réunion devrait être clôturée par le Président de la CMDD vers 18 h 00 le vendredi 16 juin 2023.

Calendrier

(L'horaire indique l'heure locale de Marseille, GMT + 2)

Mercredi 14 juin 2023		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
10 h 00 – 10 h 30	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la séance	
10 h 30 – 11 h 00	Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation a) Élection du Comité de pilotage b) Adoption de l'ordre du jour provisoire c) Organisation des travaux	UNEP/MED WG.560/1 UNEP/MED WG.560/2 UNEP/MED WG.560/Inf.1 UNEP/MED WG.560/Inf.2
11 h 00 – 13 h 00	Point 3 de l'ordre du jour : Rapport de la Coordinatrice sur l'état d'avancement des activités de développement durable pour la période juin 2021-mai 2023	UNEP/MED WG.560/3 UNEP/MED WG.560/Inf.4
13 h 00 – 14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>	
14 h 30 – 17 h 30	Point 6 de l'ordre du jour : table ronde/groupe de discussion : l'économie bleue durable en Méditerranée dans le contexte des derniers engagements mondiaux et régionaux pertinents	UNEP/MED WG.560/3
Jeudi 15 juin 2023		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
10 h 00 – 11 h 00	Point 4 de l'ordre du jour : mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) a) Initiatives phares de la SMDD	UNEP/MED WG.560/3 UNEP/MED WG.560/Inf.4
11 h 00 – 12 h 00	Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) (<i>suite</i>) b) Tableau de bord méditerranéen de la durabilité	UNEP/MED WG.560/3 UNEP/MED WG.560/Inf.3
12 h 00 – 13 h 00	Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) (<i>suite</i>) c) Mise à jour de la SMDD : procédure et justification	UNEP/MED WG.560/3
13 h 00 – 14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>	
14 h 30 – 16 h 00	Point 5 de l'ordre du jour : étude prospective MED 2050 a) Présentation de l'étude prospective MED 2050	UNEP/MED WG.560/3 UNEP/MED WG.560/4
16 h 00 – 16 h 30	<i>Pause</i>	
16 h 30 – 17 h 30	Point 5 de l'ordre du jour : étude prospective MED 2050 b) Résultats de l'atelier « Commission des jeunes pour le futur de la Méditerranée » organisé dans le cadre de MED 2050	UNEP/MED WG.560/3 UNEP/MED WG.560/4

Vendredi 16 juin 2023		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
10 h 00 – 11 h 15	Point 7 de l'ordre du jour : considérations liées à la durabilité dans le programme de travail du PNUE/PAM pour 2024-2025	UNEP/MED WG.560/5
11 h 15 – 12 h 30	Point 8 de l'ordre du jour : Contributions de la 20 ^e réunion de la CMDD en vue de la CdP 23	UNEP/MED WG.560/5
12 h 30 – 13 h 00	Point 9 de l'ordre du jour : toute autre question, y compris la date et le lieu de la prochaine réunion de la CMDD	
<i>13 h 00 – 16 h 00</i>	<i>Pause déjeuner</i>	
16 h 00 – 17 h 30	Point 10 de l'ordre du jour : conclusions et recommandations	UNEP/MED WG.560/6 - sera publié après la réunion
17 h 30 – 18 h 00	Clôture de la réunion	